



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - MONTVALEZAN

Séance du 6 juillet 2022 – PROCES VERBAL

Date de convocation : 28 juin 2022
Date d'affichage : 29 juin 2022
Membres en exercice : 07
Membres présents : 5
Membres absents : 2
Membres ayant donné pouvoir : 0

Le 6 juillet 2022 à 8h15, les membres du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Montvalezan, dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de ces séances, sous la vice-présidence de Catherine Garandel.

Etaient présents : Jean-Claude Fraissard, Président, Catherine Garandel Vice Présidente, Odile Villiod, Marguerite Arpin,, Magali Vinson,

Etaient absents : Laurent Hanicotte,

Etaient excusés : Arlette Noir,

Etaient invités : Didier Charvet

Secrétaire de séance : Odile Villiod

1 – Délibérations**Délibération 2022 14 - Echange Perros-Guirec/Montvalezan-La Rosière – Prise en charge été 2022 - COMPLETEUDE**

La présente délibération complète la délibération du 2022-10 du 23 mars 2022.

La commune de Montvalezan-La Rosière a accueilli pendant les vacances d'hiver un séjour en famille de 15 jeunes perrosiens et 2 encadrants.

En retour les familles de Perros-Guirec vont accueillir du 9 au 16 juillet 2022, 15 jeunes Montvalezanais et 2 accompagnateurs.

Les familles Perrosiennes prennent en charge l'hébergement, les repas. Le CCAS et la commune de Montvalezan prennent en charge les activités, loisirs, sorties, divers, ainsi que le transport.

Il est proposé de demander aux parents une participation de 150 €/enfant ; 130 € pour le second enfant du même foyer dont l'un des parents au moins réside à l'année sur la commune de Montvalezan.

En cas de places disponibles uniquement, le séjour est ouvert à des enfants dont la résidence principale des deux parents est située sur des communes appartenant à la communauté de communes de Haute-Tarentaise et non sur Montvalezan. Le montant de la participation demandée à la famille est de 250€/enfant.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, FIXE la participation des parents de 150 €/jeune pour 1 enfant ; 130 € pour le second enfant du même foyer dont l'un des parents au moins réside sur la commune de Montvalezan ; 250 €/jeune pour un enfant dont la résidence des parents est située sur l'une de communes de Haute-Tarentaise et non sur Montvalezan.

**Délibération 2022 15 - Tarifs du CCAS – Mise à jour**

Monsieur le Président rappelle aux membres du Centre Communal d'Action Sociale :

- Les tarifs pour la location des logements, des garages et des caves à la Brindze II selon les tarifs A et B. Ces tarifs intègrent désormais un forfait mensuel correspondant aux abonnements et charges d'eau + assainissement équivalent à 50€/mois. L'électricité reste à la charge du locataire.

<u>APPARTEMENTS</u>	<u>TYPE</u>	<u>M²</u>	<u>TARIF A</u>	<u>TARIF B</u>
N° 1	T1	20	330,00 €	500,00€
N° 2	T1	20	330,00 €	500,00€
N° 3	T1	20	330,00 €	500,00€
N° 4	T1	20	330,00 €	500,00€
N° 5	T1	20	330,00 €	500,00€
N° 6	T1	20	330,00 €	500,00€
N° 7	T1	20	330,00 €	500,00€
N° 8	T1	20	330,00 €	500,00€
N° 9	T1	20	330,00 €	500,00€
N° 10	T1	20	330,00 €	500,00€
N° 11	T1	20	330,00 €	500,00€
N° 12	T1	20	330,00 €	500,00€
N° 13	T3	63	450,00 €	650,00 €
N° 14	T4	90	600,00 €	800,00 €
N° 15	T3	63	450,00 €	650,00 €

CCAS BRINDZE 2		
<u>CAVES</u>	<u>TARIF A</u>	<u>TARIF B</u>
N° 1	25,00 €	25,00€
N° 2	25,00 €	25,00€

CCAS BRINDZE 2		
<u>GARAGES</u>	<u>TARIF A</u>	<u>TARIF B</u>
N° 1	60,00 €	60,00 €
N° 2	60,00 €	60,00 €



N° 3	60,00 €	60,00 €
N° 4	60,00 €	60,00 €
N° 5	60,00 €	60,00 €
N° 6	60,00 €	60,00 €

CCAS - BRINDZE II		TARIFS
<u>Dépôt garantie</u>		330 € (A) / 500 € (B)
<u>Ménage</u>		
Studio		80,00 €
T1 / T1 bis/ T2		100,00 €
T3		120,00 €
<u>Meubles</u>		
Lit gigogne		810,00 €
Micro-ondes		80,00 €
Machine à laver		350,00 €
<u>Vaisselle</u>		
Range Couvert		20,00 €
Fourchette		1,00 €
Couteaux		1,00 €
Couteaux de cuisine		10,00 €
Econome		3,00 €
Cuillère à café		1,00 €
Cuillère à soupe		1,00 €
Verres		1,00 €
Bol		1,00 €
Mugs		2,00 €
Assiette		2,00 €
Casseroles x3		10,00 € unitaire
Poêles x2		10,00 € unitaire
Passoir		3,00 €
Ustensiles de cuisine		4,00 €
Saladier Inox		7,00 €
Pot d'Eau + Couvercle		4,00 €
Planche à découper		4,00 €
Cloche micro-onde		6,00 €
Dessous de plat		3,00 €



MAIRIE DE MONTVALEZAN



CCAS - Service civique		TARIFS
Livret de recettes « L'Echo des saveurs »		8,00 €
Jeu Memory « Les chapelles »		16,00 €
Tarif expédition		2,00 €

Le Conseil d'administration du CCAS, après en avoir délibéré, à l'unanimité, FIXE le tarif pour la location à la Brindze II à partir du 01^{er} Août 2022 et immédiatement dans le cadre d'un changement de locataire, DIT que toutes dispositions antérieures portant sur le tarif listé sont abrogées par la présente délibération.

2 – Questions diverses

Logements OPAC – prise de connaissance de la liste des demandeurs transmise par l'OPAC
– avis consultatif formulé

Service civique 2022-2023 – pas de candidatures – relance de l'annonce sur les réseaux.

Fin de séance = 8h50

La Secrétaire de séance

Odile Villiod

Le Président

Jean-Claude Fraissard